

LA MAISON DE STE. ANNE.

En attendant que nous ayons réuni et mis en ordre des détails plus étendus sur la "*Maison de Ste. Anne*" et sur la "*Basilique de Ste. Anne de Jérusalem*," nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur communiquant la déclaration adressée aux RR. PP. Rédemptoristes de Ste. Anne de Beaupré, pour garantir l'authenticité du fragment de roche qui leur fut envoyé de Paris, comme ayant appartenu à la "*Maison de Ste. Anne*."

Société des Missionnaires

d'Afrique (d'Alger), I. M. I.

PARIS, 12, rue du Regard, 6 avril 1880.

" Je soussigné, procureur des missionnaires
 " d'Afrique établis à Ste. Anne de Jérusalem,
 " certifie que le présent fragment de rocher a
 " été extrait de la grotte qui servait de Chambre
 " à Sainte Anne, pendant sa vie mortelle. Cette
 " grotte où se sont accomplis les mystères de
 " l'Immaculée Conception et de la Nativité de
 " la Très Sainte Vierge Marie, est aujourd'hui la
 " crypte même de la Basilique de Sainte-Anne
 " de Jérusalem. C'est en faisant placer un
 " autel dans la dite crypte, que les missionnaires
 " qui desservent ce sanctuaire ont recueilli
 " religieusement les fragments de roches ex-
 " traites de ces parois vénérables. Un de ces
 " fragments est offert par Nous, Procureur des
 " dits Missionnaires, à l'église de Ste. Anne de
 " Beaupré (Canada).

" Fait à Paris, ce 6 avril 1880.

(Et ai signé), F. CHARMETANT, Miss. apost.